

Durée : 1 jour / 7 heures

Tarif : 360 €HT par participant

Formation en présentiel, groupe de 3 à 8 personnes

Réf : GEDI40

Objectifs

Connaitre les dispositions réglementaires de la TVA intracommunautaire et les Obligations fiscales qui en découlent

Appréhender le traitement fiscal et douanier des opérations spécifiques

Public

Responsables Export,
Responsables administration de ventes, Responsables logistiques ou assistantes commerciales

Pré requis

Aucun pré requis nécessaire

Formateur

Formateur expérimenté en développement international en entreprise

Annecy-le-Vieux

Nous consulter : 1 session par an
Lieu : Annecy-le-Vieux, Thyez ou en entreprise

Horaires :

8h30 -12h30 et 13h30 -17h00

Contact

Joëlle BLANC

Tel : 04 50 64 12 09

jblanc@poleformation74.com

Éléments du Programme

CHAMP D'APPLICATION DE LA TVA INTRACOMMUNAUTAIRE DANS LES ECHANGES B TO B

Les opérations concernées
Les déclarations
Les registres

LIVRAISONS ET ACQUISITIONS DE BIENS INTRACOMMUNAUTAIRES

Les principes
Livraisons et acquisitions intracommunautaires : retour, remplacement, avoirs, régularisations commerciales.
Etablissement de la déclaration CA3 et de la DEB
Ventes à distance, ventes à l'essai
Opérations triangulaires
Introduction en France de biens importés dans un autre état membre
Expédition vers un état membre en vue d'une exportation
Dédouanement d'un bien en France suivi d'une livraison intracommunautaire

PRESTATIONS DE SERVICES

Les nouvelles règles 2010 : Prestations de services concernées.
Les prestations matérielles et immatérielles
Etablissement de la DES

TRAITEMENT ET CONTROLE DES OBLIGATIONS

Portée du contrôle des administrations fiscales et douanières
Pénalités, recours et défense
Difficultés liées à la preuve des échanges : obligation à la conservation des documents

Modalités pédagogiques

Pédagogie active s'appuyant sur :
- des apports théoriques sous forme d'exposés de cas réels
- l'application sur des cas concrets

De nombreuses études de cas permettent d'assimiler les points

Formation accessible aux personnes en situation de handicap, accompagnement par le référent handicap AFPI

Evaluation – Validation : Evaluations lors des exercices d'application
Attestation de fin de formation, questionnaire de satisfaction